

SYNTHESE DE TRAVAUX SUR LA MOBILITE INTERNE ET EXTERNE DANS LE SUD-EST DU TOGO

E. Le BRIS

On ne trouvera, dans cette synthèse, ni données nouvelles, ni hypothèses tout à fait originales. J'ai voulu, à partir de travaux, publiés pour la plupart (cf. annexe), rassembler dans un même questionnement des travaux réalisés dans des perspectives et à des dates différentes. Il convient donc d'abord de rappeler les principales caractéristiques de ce questionnement. S'agissant de l'Afrique et, plus généralement des pays en voie de développement, les chercheurs travaillant sur les migrations sont confrontés à l'imperfection des données statistiques officielles, à la non comparabilité des informations figurant dans les études monographiques et au coût prohibitif des enquêtes spécifiques de qualité menées dans un cadre régional ou dans un cadre national⁽⁴⁾.

Le deuxième risque auquel sont soumises les études sur les migrations est celui de l'interprétation linéaire ou mécaniste; il n'existe pas, par exemple, de relation clairement établie entre pression démographique et mobilité humaine. Par ailleurs, on peut prétendre que la migration n'est pas essentiellement un déplacement dans l'espace mais, avant tout, un changement d'état ou de condition sociale. Il est donc nécessaire de déplacer l'investigation des terrains géographique et démographique classiques vers une interrogation de l'organisation sociale et de son histoire.

Enfin, on constate aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre un phénomène migratoire sans tenir à

⁴LE BRIS, E., A. QUESNEL et P. VIMARD, "Essai d'enquête spécifique dans une région à forte pression démographique. L'enquête préliminaire à une observation suivie du Sud-Est du Togo.", Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 4, 1977, pp. 383-408.

la fois tous les maillons de la chaîne, c'est-à-dire tous les "états sociaux" du migrant depuis son premier départ jusqu'à sa position actuelle. Dans le cas de l'Afrique, il est non moins nécessaire de saisir les relations complexes entre tous ces pôles constitutifs de l'espace de vie du migrant.

C'est précisément à partir de cette dernière hypothèse que s'organise le plan de cet essai. Suivant une brève présentation de la région de référence, seront évoquées les migrations agricoles internes. J'aborderai ensuite la question centrale de l'exode rural et des conditions d'insertion en milieu urbain. Je conclurai par une analyse des effets de la migration sur la communauté d'origine.

I- LA REGION DE REFERENCE: LE SUD-EST DU TOGO

Le Sud-Est du Togo correspond aux trois préfectures des Lacs, de Vo et du Yoto (anciennes circonscriptions d'Aného, Vogan et Tabligbo). Cette petite région (environ 2 500 km²) s'ouvre sur la mer par une étroite fenêtre d'une vingtaine de kilomètres; elle s'étire vers le nord entre le fleuve Haho et le fleuve Mono qui marque la frontière avec la République Populaire du Bénin mais la distance maximale, dans cette direction, n'excède pas 80 km.

Sur un peu moins de 5% du territoire national, on dénombre 15% de la population du pays, soit aujourd'hui plus de 400 000 habitants. Les densités brutes moyennes sont passées de 30 à 40 habitants par km² au début du siècle à plus de 150 aujourd'hui; dans certaines zones des préfectures de Vo et des Lacs les densités brutes peuvent même dépasser 300! Cette situation est d'autant plus remarquable que le peuplement est essentiellement rural, les centres urbains (du moins ceux que le recensement catalogue comme tels) n'excédant guère le quart de la population régionale.

Suivre l'évolution de la population du Sud-Est du Togo sur une période suffisamment longue est un exercice malaisé. Les 60 000 habitants figurant dans les dénombremments de l'époque allemande constituent une estimation pêchant sans doute par défaut. Celle de 1950 (185 000 habitants) doit être interprétée à la lumière du puissant exode intervenu après la seconde guerre

mondiale du fait de l'ouverture des frontières avec la Gold Coast. Les recensements réalisés à partir de 1958-1960 sont suspects de sur-estimation et s'inscrivent dans des cadres spatiaux fluctuants mais ils expriment une très forte poussée démographique (240 000 habitants en 1958-60, 325 000 en 1970). Ce mouvement semble pourtant se ralentir dans la période récente puisque le recensement de 1981 donne 390 000 habitants pour les trois préfectures; celles des Lacs et de Vo se situent respectivement au 17^e et 18^e rangs pour la croissance (de l'ordre de 15% sur 11 ans) alors que celle de Yoto, à près de 40%, se maintient au 7^e rang. Les données de mouvement à notre disposition, étaient malheureusement fort sujette à caution qu'il s'agisse du croît naturel (sans doute supérieur à 2,5% par an) ou, plus encore, de la mobilité externe. On en est donc réduit aux conjectures pour saisir la dynamique de la surpression démographique; l'accélération de l'accumulation des hommes dans la région après la seconde guerre mondiale est d'autant plus étonnante qu'elle est contemporaine d'une augmentation significative de la pression migratoire vers les zones de plantation et vers les principaux centres urbains de la côte. Autre paradoxe: cette accumulation humaine se produit à un moment où la dégradation des terres de barre prend un tour irréversible et l'on hésite à suivre R. CORNEVIN lorsqu'il attribue le niveau élevé des densités de population à "l'excellence des techniques agricoles des Ouatchi".

On ne contestera certes pas que le pays Ouatchi vit essentiellement de l'agriculture (l'exploitation minière des phosphates et du calcaire étant largement étrangère à l'économie régionale). Mais le fait n'a pas, à lui seul, de valeur explicative, pas plus d'ailleurs que la proximité de la région par rapport aux principales concentrations urbaines des pays voisins (Accra, Lagos) et du Togo lui-même (Lomé est à une cinquantaine de kilomètres). Il n'y a pas de "propension à migrer de l'ethnie Ouatchi" mais une histoire originale de cette formation sociale installée tardivement en ces lieux, très tôt confrontée à l'économie de traite et soumise, dans un état d'extrême fragilité, aux aléas économiques et politiques contemporains.

Le peuplement du sud-est a été assuré par des groupes hétérogènes (Guin, Ouatchi, Ewé, Fon, Ehoué, Pédah, Adja...) parmi lesquels les Ouatchi et ceux que l'on

appelle les Mina dominant numériquement. Les seconds sont venus de l'actuel Ghana alors que les premiers ont divergé tardivement du grand mouvement vers l'Ouest des Ewé. Les premières installations dans le Sud-Est ne remontent guère au delà de la fin du XVI^e siècle et la mise en place du peuplement s'étalera jusqu'au XIX^e siècle. Ce peuplement tardif est presque contemporain de l'arrivée sur la côte des premiers européens et de l'amorce d'une économie de traite, certes moins active que sur les côtes de l'Or et des Esclaves, mais néanmoins assez importante et durable pour marquer l'évolution économique et socio-politique des groupes autochtones ainsi que leurs rapports mutuels.

Si les données sur l'histoire des Mina ne manquent pas, celles concernant les Ouatchi sont rares et sujettes à caution. Il est, au demeurant, très difficile de séparer les deux histoires tant elles sont imbriquées. Les rapports entre les deux groupes présentent des facettes contradictoires qui demeurent encore aujourd'hui la clé de l'explication de maints comportements sociaux. Qu'historiquement il y ait eu heurt et affrontement ne fait guère de doute; l'effet le plus évident du conflit est bien le blocage du mouvement ouatchi vers la mer et leur mise à l'écart des circuits du commerce par les européens. Mais on ne comprendrait rien à la mobilité humaine contemporaine si l'on ne prenait pas en considération la très forte attraction sociologique exercée sur les Ouatchi par les groupes côtiers. Certains se sont même demandés si les premiers ne refusaient pas les traits hérités de leur propre histoire pour osciller entre cette attirance (évidente par exemple en ce qui concerne le rituel) et le pôle mythique (paradigme de la fuite de Notsé précédant l'installation dans le Sud-Est).

Trois caractéristiques majeures sont héritées de cette histoire complexe:

- Les cartes restituent de manière particulièrement fidèle le style de peuplement ouatchi. Elles figurent un peuplement dispersé en forme de semis d'une rare densité qu'aucun pôle ne semble en mesure d'organiser. L'occupation de l'espace par des groupes structurés sur une base clanique est d'une approche difficile, alors que la tradition orale valorise tout ce qui est susceptible d'illustrer et de raffermir la cohésion. Les observations

directes mettent en évidence les relations conflictuelles entre lignages et une tendance permanente à la scission. Cette tendance rend compte aujourd'hui, non seulement de la structure de tel ou tel centre de peuplement (Vogan, Vo Koutimé...), mais aussi de l'occupation de l'espace à l'échelle régionale.

- La précarité des systèmes familiaux et matrimoniaux est également une donnée récurrente dans les travaux sur le pays ouatchi. Ces travaux ont, entre autres conclusions, permis d'établir l'élimination de la double filiation, la faiblesse des liens et garanties sur critères sociaux (fréquence des mises en gage de personnes signifiant que celles-ci sont considérées comme des choses) et l'instabilité du système matrimonial résultant du fait que les alliances n'associent pas des groupes vraiment organiques. Une des conséquences importantes de cette instabilité est la liberté des femmes dont le pouvoir de négociation sur la dot explique, au moins partiellement, l'accès à la terre et la prospérité commerciale.

- Reste l'omniprésence du rituel, en particulier dans la résolution des conflits de sexe, de quartiers et dans la marque qu'il imprime aux grands moments de l'existence sociale. Le rite d'initiation adifo sert par exemple de trait d'union entre personnes venues d'horizons divers et amenées à vivre dans un milieu étranger susceptible de menacer (pour des raisons économiques en particulier) leur existence collective.

Ce type de menace est, au demeurant, de plus en plus pressante au village même et l'on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que l'évolution des activités productives en pays ouatchi contribue à la fois au maintien d'une fécondité élevée et à l'alimentation d'une forte pression démographique.

Les Ouatchi se distinguent des Mina par la forte valorisation sociale attribuée aux activités agricoles. Cette valorisation s'exprime en particulier dans le fort degré d'organisation sociale qui affectait les activités agricoles. Cette organisation assez poussée contrastait d'ailleurs avec le niveau technique rudimentaire du système de cultures. Celui-ci a subi une évolution profonde entre le XVIII^e et le XIX^e siècle; on

est en effet passé d'une agriculture de plantage-bouturage fondée sur l'igname à une association maïs/manioc tendant à éliminer tout autre type de culture. Cette association était, il est vrai, de nature à permettre une forte augmentation de la pression démographique. Le manioc, beaucoup plus facile à cultiver que l'igname, donne, même sur des sols relativement pauvres, des rendements assez élevés. Quant au maïs à cycle court, il donne deux récoltes annuelles en régime à deux saisons des pluies. La diffusion généralisée de cette association culturale a provoqué une autre mutation aux conséquences irréversibles: on est passé en un demi-siècle d'un système à jachères courtes à une culture continue sans restitution dont l'effet a été l'épuisement des sols et l'effondrement de la productivité du travail agricole.

Cette évolution des activités productives n'a pas manqué de réagir sur la mobilité humaine. Pour mieux comprendre la relation entre les phénomènes, il faut rappeler dans quel contexte elle s'est produite. L'économie de traite des produits qui a relayé celle des hommes dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a modifié en profondeur les règles de la reproduction sociale en confrontant directement ou indirectement les paysans aux règles du marché capitaliste. Cette évolution a également aggravé la dépendance des Quatchi vis à vis des groupes côtiers ne survalorisant la basse vallée du Mono aux dépens du plateau. Après la première guerre mondiale, l'effondrement des bases de l'économie de traite (huile de palme) et le repli sur les centres urbains des fils de l'ancienne classe dirigeante côtière auraient pu donner aux groupes quatchi une chance d'émancipation d'autant plus grande que les villes côtières en croissance rapide exprimaient une demande de plus en plus forte en produits vivriers de base (le maïs et le manioc constituent la base de l'alimentation en ville comme à la campagne).

Cette "chance" des Quatchi est sans doute intervenue trop tardivement; ils ne parviendront pas à dépasser le stade d'une petite production marchande faiblement évolutive et presque totalement tributaire d'un secteur commercial exogène mais s'appuyant sur un réseau parti-

culièrement dense de marchés ruraux ⁽¹⁾. Les principaux traits de cette petite production marchande incapable de dégager des surplus capitalisables apparaissent aujourd'hui très nettement:

- morcellement foncier et quasi-blocage des règles de dévolution de la terre,
- caractère particulièrement archaïque des formes de mobilité de la force de travail alors même que le temps nécessaire pour assurer la simple reproduction de la force de travail a considérablement augmenté,
- très faible réceptivité à l'innovation, voire même dégradation alarmante des pratiques culturelles traditionnelles (sarclage, buttage, etc...),
- développement de comportements-refuges s'apparentant à l'économie de cueillette (exploitation anarchique de la palmeraie aux fins de fabrication de l'alcool de palme).

Face à ce mode de production figé, incapable de mobiliser la force de travail disponible et soumis à des effets de stérilisation de l'espace, les efforts de l'Etat togolais indépendant se sont révélés inopérants. Compte-tenu du niveau de dégradation atteint, les investissements nécessaires seraient, il est vrai, considérables, ne serait-ce que pour assurer une véritable régénération des sols. Tout se passe comme si les pouvoirs publics se bornaient à assigner au pays ouatchi les fonctions d'approvisionnement à bas prix des marchés urbains en produits vivriers et d'entretien d'une "armée de réserve" de travailleurs à faible qualification permettant de maintenir à un niveau peu élevé le coût de la main-d'oeuvre salariée urbaine. L'impression d'incohérence produite par la multiplicité de projets de développement vite avortés (LE BRIS, 1979) pourrait n'être pas totalement fondée; loin d'être le signe de carences dans les analyses, cette politique d'intervention serait l'expression d'une stratégie délibérée.

¹LE BRIS, E., Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo(Togo), ORSTOM coll. Travaux et Documents, n° , Paris, 1985.

II- APERCU SUR LES MIGRATIONS AGRICOLES INTERNES

Les migrations dont il sera question ici sont des déplacements à court rayon, définitives ou à long terme; elles sont dirigées vers des zones vides ou faiblement peuplées. Elles mettent en mouvement des agriculteurs à la recherche de terres et ont toutes un caractère spontané. Elles se différencient en revanche par les modalités de l'insertion en zone d'accueil et par le caractère de la relation maintenue avec la zone de départ. Le problème posé ⁽¹⁾ est simple: est-on en présence de simples processus d'essaimage provoqués par la segmentation des groupes de filiation ou a-t-on affaire à de véritables migrations se traduisant par des ruptures dans l'organisation sociale des groupes considérés ? (figure 1)

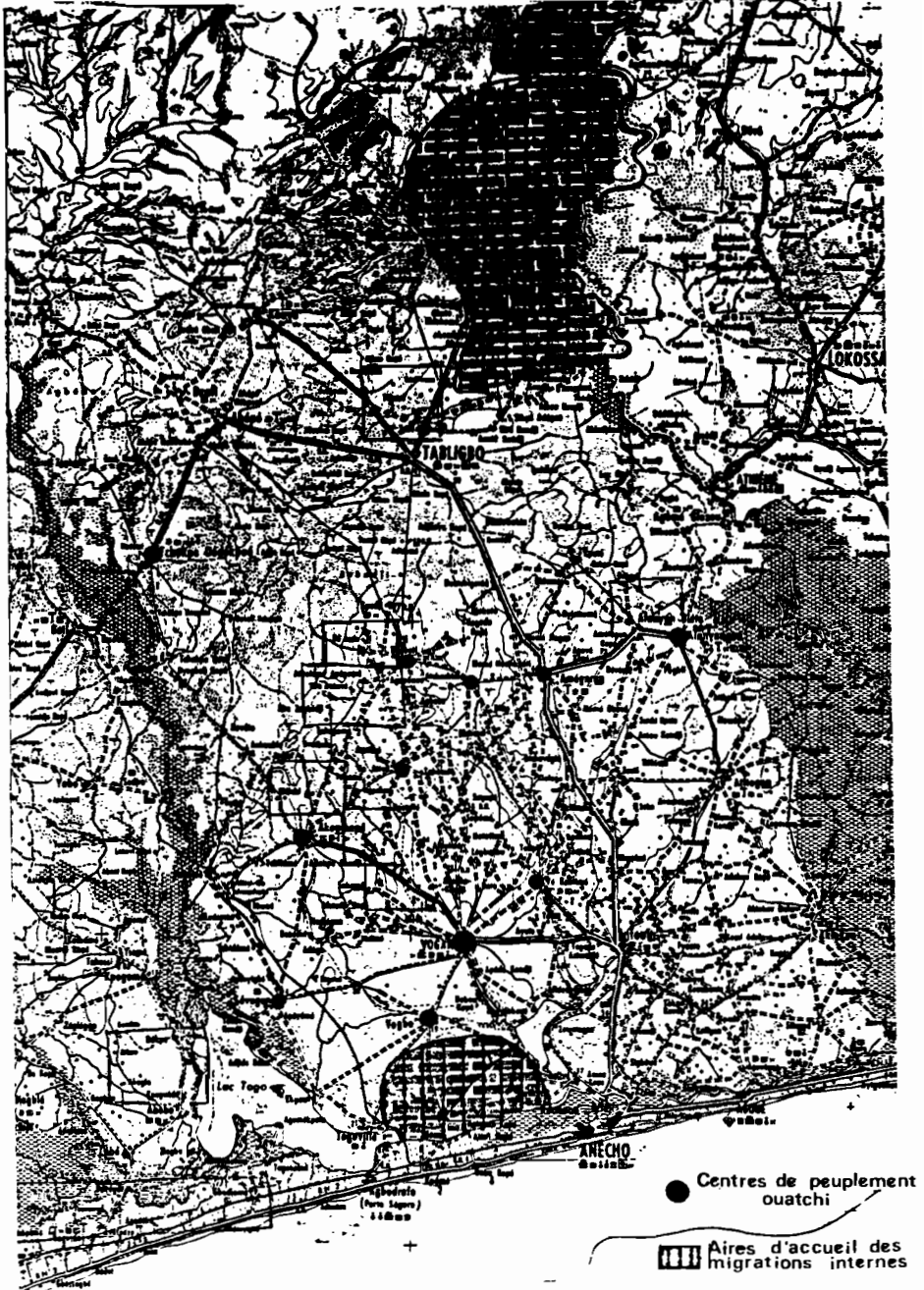
11-1. Le glissement significatif sur de très courtes distances de populations ouatchi de la région de Vogan nous ramène à la relation problématique entre Ouatchi et Mina. Ce mouvement de colonisation de terres disponibles dans les villages lagunaires s'apparente, en première analyse, à un simple desserrement provoqué par le manque de terre et par des litiges divers survenus en zone de départ.

Particulièrement active entre 1930 et 1960, cette migration vers les villages lagunaires a abouti à l'accumulation significative d'effectifs ouatchi qui, dans certains cas, dépassent même les effectifs non-ouatchi.

Les communautés migrantes sont regroupées en unités familiales restreintes formant des hameaux situés à l'écart du village-centre. Les paysans ouatchi constituent depuis longtemps une réserve commode pour les Mina peu enclins à travailler la terre. Beaucoup de migrants ont d'abord été salariés agricoles avant de songer à cultiver pour leur propre compte. Même si la terre était disponible, les Mina ont veillé à ne pas se déssaisir d'un patrimoine foncier essentiel

¹LE BRIS, E., "Les migrations agricoles internes dans le sud-est du Togo", in P.P.REY (ed.), Capitalisme négrier, Maspero, Paris, 1976, pp.139-191.

Carte 1. Zones de départ et principaux sites d'accueil des migrations agricoles internes.



à la cohésion de leurs communautés. Les exploitations affermees aux Ouatchi sont le plus souvent de taille très réduite et les litiges avec les propriétaires autochtones sont devenus d'autant plus aigus que les activités dominantes de ces derniers (commerce et pêche) rencontraient des entraves de plus en plus difficiles à surmonter (fermeture de la lagune, "durcissement" des frontières nationales, crise économique).

En dépit de leurs efforts, les migrants ouatchi se trouvent également exclus (même s'ils sont installés depuis plusieurs générations) des manifestations rituelles de la solidarité villageoise qui fondent, en pays mina, une sorte de citoyenneté villageoise matérialisant une barrière difficilement franchissable entre autochtones et allochtones.

Ces derniers sont donc amenés à ne concevoir que comme provisoire leur séjour dans les villages lagunaires (une sorte d'étape vers Lomé ou vers Accra) ou à continuer de situer le pôle dominant de leurs relations sociales au village d'origine. Si les retours définitifs en cours de vie active sont exceptionnels, les visites sont au moins mensuelles et beaucoup conservent une maison et, dans certains cas, un lopin de terre au village.

En dépit des réelles difficultés d'assimilation qui viennent d'être décrites, les Ouatchi sont parvenus, depuis un demi-siècle, à modifier assez profondément les paysages culturels des villages lagunaires; de son côté, la société migrante a subi des changements sans doute assez profonds qui restent à étudier (rapports hommes-femmes, pratiques religieuses, etc...).

II-2. Le mouvement d'essaimage des populations ouatchi du Sud vers les environs de Tabligbo et de Gboto est plus ancien que le précédent puisque les premières installations remontent à trois générations. La zone d'accueil, ethniquement hétérogène (Adja, Ana, Adangme, Ouatchi, Ehoué, etc...), présente certains caractères attractifs dont les moindres ne sont pas la qualité des terres et la faible emprise humaine. Elle souffre, en revanche, du manque d'eau en saison sèche et présentait, jusqu'à date récente, de gros problèmes d'accessibilité.

Sur environ cinq cents familles recensées, un peu moins de la moitié se disent propriétaires et, comme dans les villages lagunaires, on note une forte réticence des groupes autochtones à aliéner leur patrimoine, même s'ils ne l'exploitent que très partiellement et souvent de manière occasionnelle. Près de la moitié de ceux qui se disent propriétaires, parmi les migrants, font remonter l'acquisition de ce "droit" à une ou deux générations.

Comme dans les villages lagunaires, les familles allochtones se trouvent reléguées dans des hameaux de culture d'aspect souvent misérable et elles ne sont presque jamais associées aux moments forts de la vie sociale locale. A la différence du cas précédent, on note ici une réelle coupure avec le village d'origine. Cette population pourtant installée durablement constitue pour les autochtones une main-d'oeuvre d'appoint nécessaire et l'on peut sans doute invoquer, dans son cas, un véritable processus de prolétarianisation. 85% des actifs interrogés s'emploient d'ailleurs comme salariés agricoles tout en cultivant pour leur compte.

III-3. La question mérite également d'être posée dans le cas du front pionnier de Togodo où vivent une centaine de ménages ouatchi originaires des villages du sud (Vogan, Vo Koutimè, Amegnan, Anfoin, Afagnan, etc.).

A quelque distance d'un certain marché aux esclaves, s'installèrent d'abord, au début de ce siècle, des chasseurs et des chefs de familles cherchant à fuir l'impôt. Après la seconde guerre mondiale, un projet de colonisation encadrée fut mis sur pied par le commandant de cercle mais il se heurta à une chefferie de village (Anfoin), jalouse de ses prérogatives. Un mouvement d'installation durable fut néanmoins lancé qui se poursuivra avec une intensité variable jusqu'à la fin des années 70.

Ce mouvement est à l'origine d'une société rurale spécifique caractérisée par un fort degré d'instabilité et par l'irruption de la violence comme mode de résolution des conflits. Les communautés installées à Togodo sont traversées par de profondes inégalités dont les racines doivent être recherchées dans les villages d'origine. Un petit nombre de leaders (trois ou quatre)

ont en commun une situation économique assurée au village de départ mais, pour diverses raisons, leur position politique y est seconde ou fragile. Ils cherchent donc à Togodo une consolidation de leur position à travers des mécanismes complexes combinant la constitution de clientèles dans le système lignager et la mobilisation maximale d'une force de travail prolétarisée. La terre est monopolisée à peu de frais par ces leaders dans un contexte violemment conflictuel (revendications des groupes autochtones voisins, de l'Etat soucieux de faire respecter le classement d'une forêt, etc.). La force de travail est disponible à peu de frais en dehors des limitations qu'imposent les structures d'autorité au village d'origine. Toutes les conditions sont donc réunies pour permettre à un petit nombre d'individus de dégager des surplus importants (essentiellement en maïs) aux dépens d'une population à la fois cliente et salariée que ne structurent plus les référents familiaux, sociaux et religieux du village de départ mais qui cherchent à maintenir un contact, dans ce village, avec le système lignager. Ce cas illustre toute la complexité de la relation entre migration et prolétarianisation ou, si l'on préfère, entre mobilité et déstructuration sociale.

Peu importantes relativement, ces migrations agricoles internes sont intéressantes en ce qu'il ne s'agit plus de simples mouvements de desserrement liés à l'élasticité des formes et des conditions de la production. Les plus aisés au départ ne font que reproduire leur position dominante à l'arrivée et, pour le plus grand nombre, la migration entraîne une dissolution irréversible, bien souvent très progressive, des rapports au village d'origine. Les illustrations présentées sont d'autant plus intéressantes que les mouvements se produisent sur des distances de l'ordre de dizaine de kilomètres. En tout état de cause, ce type de migration met en jeu des rapports sociaux complexes (zone d'origine/zone de départ, autochtone/allochtonne, riches/pauvres...) qui sont presque toujours occultés dans les projets de développement impliquant des déplacements de population rurale.

III- ITINERAIRES VERS L'URBAIN, CHEMINEMENTS DANS L'URBAIN

Je m'efforce, depuis une dizaine d'années de mettre en corrélation les conditions d'insertion en ville et les modes d'expulsion du milieu rural. Cette approche implique que l'on dépasse les catégories habituelles des études migratoires (stocks, flux, motivations...). Pour comprendre la mobilité sociale et résidentielle du néo-urbain, il est nécessaire de savoir pourquoi il a quitté son village et comment s'organise, depuis son départ, sa survie matérielle et sa reproduction sociale. Au plan méthodologique, ce type d'approche doit donc privilégier l'analyse approfondie des filières et des stratégies d'acteurs, lesquelles sont constitutives de ce que certains ont appelé les "espaces de vie".

La valeur heuristique d'un tel concept a mis un certain temps à être reconnue. Sans doute est-ce à cause de l'ambition même du projet qu'il sous-tend. A l'intérieur d'un "espace de vie" il s'agit bien, en effet, de faire cheminer ensemble différentes filières et stratégies (matrimoniales, professionnelles, religieuses...) n'impliquant pas nécessairement les mêmes types d'acteurs et évoluant à des rythmes différents. La difficulté est donc de dépasser le seul point de vue anthropologique et de combiner les approches qualitatives et quantitatives, micro et macro.

Une enquête menée entre 1972 et 1976 à Lomé et à Accra m'a permis de suivre les itinéraires migratoires d'environ 300 groupes familiaux originaires de l'unité de peuplement de Vo Koutimé dans le Sud-Est du Togo. Les biographies rétrospectives collectées montrent clairement que, contrairement à un postulat solidement ancré, toute vie migratoire ne représente pas nécessairement une unité interne; elles se présentent plutôt comme une succession de tronçons n'ayant chacun que l'unité des rapports sociaux qui les constituent. L'étude conduit également à une conclusion qui n'est pas sans incidence sur les phénomènes de mobilité: pour la plupart des personnes interrogées, toutes originaires du même village, l'institution villageoise ne joue que comme "restauratrice d'une identité qui ne correspond ni aux rapports réels, ni aux pratiques en milieu

urbain" (1).

Les biographies recueillies s'inscrivent dans des mouvements migratoires dont il est utile d'indiquer les principales caractéristiques. Le mouvement vers les grandes villes de la côte ne se développe qu'à partir de 1935-40; c'est bien à cette époque que les migrations de travail à partir du Sud-Est du Togo deviennent un phénomène important. A la veille de l'indépendance, les Comptes Economiques du Togo font état de la migration d'environ 20 000 personnes à partir du cercle d'Aného (soit 11% de la population du cercle). Ces flux sont encore associés, à cette date, à la mise en valeur des zones de plantation du Ghana et du Togo.

Après l'Indépendance, l'hémorragie s'aggrave et ses caractéristiques changent. Les migrations agricoles reculent en valeur relative et les flux s'orientent de plus en plus massivement vers les villes où la migration tend à devenir définitive. Il s'agit d'une main-d'oeuvre jeune et très peu qualifiée prompte à franchir les frontières nationales toutes récentes.

Globalement, les hommes partent plus que les femmes mais ces dernières partent plus jeunes (avant l'âge de vingt ans) et retournent souvent au village pour se marier. Les hommes, de leur côté, partent entre 15 et 25 ans et les déséquilibres constatés jusqu'à 45 ans sur la pyramide des âges du village d'origine tendent à prouver que les retours sont rarissimes.

S'agissant des migrants rencontrés à Lomé et à Accra, le mouvement ne remonte qu'exceptionnellement à la seconde génération. C'est après 1920 que le départ s'amorce; les arrivées sont plus continues à Lomé entre les deux guerres mais l'accélération consécutive à la seconde guerre mondiale est aussi nette dans les deux capitales et c'est Accra qui bénéficie le plus des apports migratoires ouatchi après l'Indépendance. La coïncidence presque parfaite entre l'année de départ de Vo Koutimé et l'année d'arrivée en ville rend bien

¹GIBBAL, J.M., Citadins et villageois dans les villes d'Afrique noire, PUG, Maspero, Paris, 1974.

compte de l'absence de relais migratoire; on observe même que les villageois se rendent directement à Accra sans faire étape dans la capitale togolaise (figure 2).

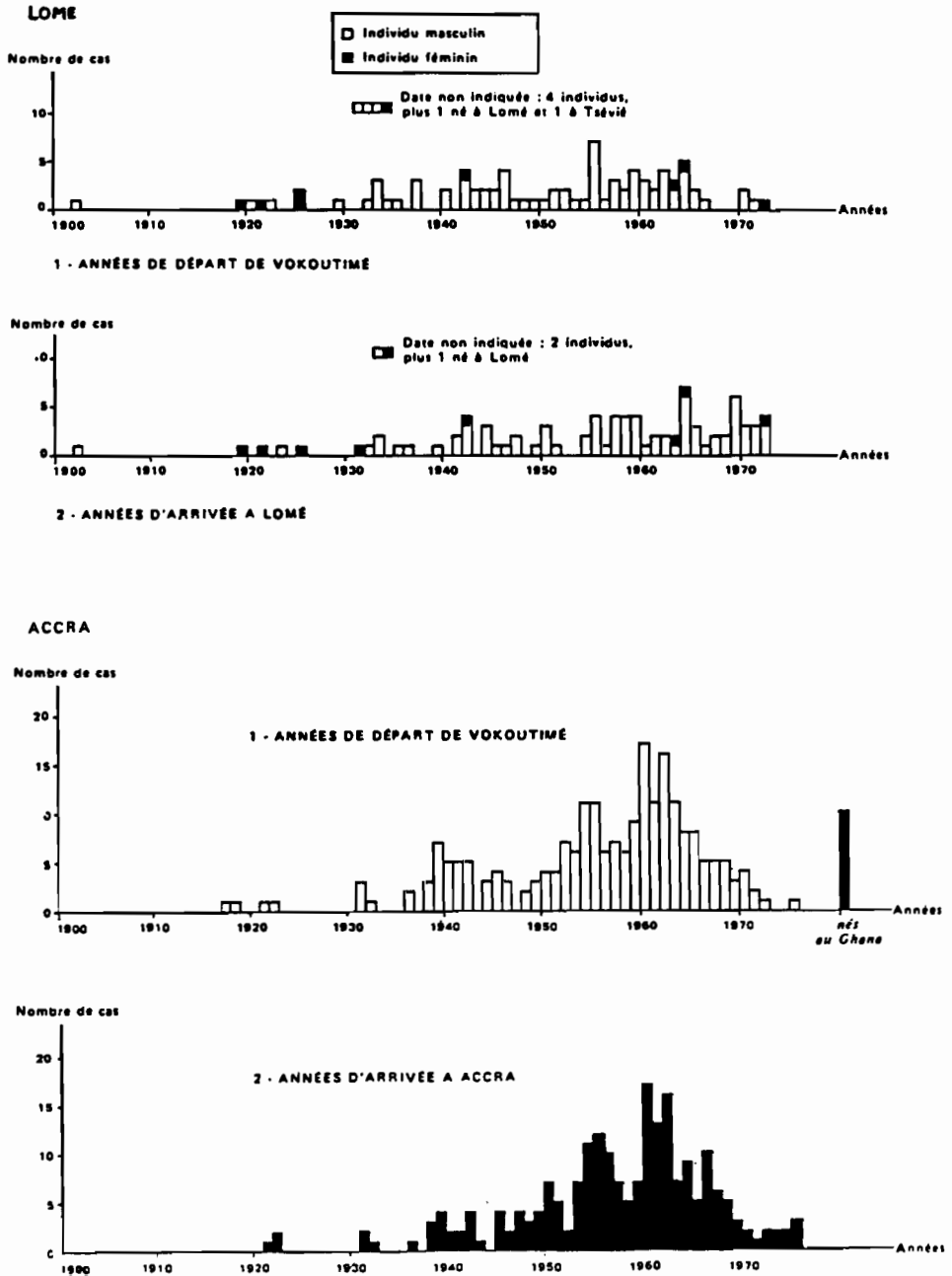
Les salariés du secteur moderne sont nettement plus nombreux à Accra qu'à Lomé mais, dans les deux cas, les activités relevant du secteur dit informel l'emportent nettement avec une prédilection pour les professions de blanchisseur et de menuisier (près de 70% des cas). Presque tous les migrants commencent par une période d'apprentissage camouflant, dans bien des cas, un chômage réel; en témoignent la durée d'apprentissage (souvent supérieure à quatre ans) et le fait que l'activité exercée par la suite n'a rien à voir avec le métier initialement appris. De nombreux exemples illustrent la grande difficulté qu'a cette population à négocier sa force de travail qui subit, du fait même de la migration, une dépréciation généralisée.

Revenons à nos biographies proprement dites. Peu nombreux sont ceux qui profitent du cheminement vers l'urbain pour mettre en oeuvre de véritables stratégies de promotion sociale. On observe, le plus souvent, des parcours hâchés de gens qui n'assument pas "un changement social se résolvant dans une incessante fuite vers un avenir dont ils découvrent l'existence en même temps qu'ils ne prévoient rien de son éventuel contenu"⁽¹⁾.

La confrontation aux conditions matérielles de la survie en ville (pauvreté, précarité du logement et de la situation professionnelle, mise à l'écart des services spécifiques offerts par la ville...) ne se comprend que si l'on remonte aux conditions dans lesquelles le migrant a quitté le village. La démarche peut être facilitée par l'enquête avouant, par exemple, avoir eu à souffrir, avant son départ, d'une mise en gage honteuse ou décrivant, plus prosaïquement, l'incapacité où il se trouvait, faute de terres, d'assurer la survie de sa famille. Tout se passe comme si la migration entraînait dans une stratégie conçue au village par le père, l'oncle ou les aînés dont l'intervention apparaît presque toujours prépondérante dans la décision

¹GIBBAL, J.M., op.cit.

Figure 2. Chronologie des migrations à partir de Vo Koutimé.



de partir. Il arrive également que ces stratégies villageoises aient un objectif plus préventif que curatif et renvoient à la recherche d'un équilibre optimum entre pression démographique et disponibilité en terre; susciter la migration des jeunes générations peut même répondre explicitement au souci d'accumuler, beaucoup plus qu'à celui de survivre. L'histoire de la première catégorie de migrants est marquée du sceau de l'instabilité et de la précarité; les autres "attaquent" mieux la ville et y suivent des itinéraires moins erratiques avec, il est vrai, le soutien, rarement démenti, de la parenté.

Il arrive que l'idéologie du sujet s'interpose et rende difficile l'interprétation du cheminement vers l'urbain. Nous ne retiendrons ici que quelques unes des expressions les plus significatives de cette idéologie: "j'ai quitté le village parce que je trouvais le travail de la terre pénible et peu rentable...", "L'oracle m'a dit que je n'avais pas le droit de vivre auprès de mon père", etc. Il serait nécessaire, dans tous ces cas, d'opérer un retour vers le village d'origine et d'y enquêter sur les conditions réelles de départ. Ce va-et-vient est d'ailleurs, d'une manière générale la condition d'une bonne compréhension des mouvements migratoires.

L'étude des cheminements vers l'urbain est loin d'épuiser la riche matière que produisent les relations entre mobilité résidentielle et mobilité sociale. On néglige trop souvent les cheminements à l'intérieur même de la ville, non les déplacements plus ou moins périodiques mais des mouvements mesurés dans le temps long (d'une fraction de génération à plusieurs générations) et impliquant des stratégies familiales plus ou moins élaborées.

L'exemple le plus illustratif de ce type de mouvement est certainement celui des itinéraires entre centre-ville et périphéries urbaines. S'inspirant des thèses fonctionnalistes de l'École de Birmingham, beaucoup d'auteurs s'en tiennent à l'image de périphéries instables et miséreuses, points de passage quasi-obligés pour des néo-urbains en mal d'intégration. Les enquêtes menées par mes soins à Accra et Lomé illustrent des itinéraires beaucoup plus complexes et semblent suggérer que le mouvement dominant est plus centrifuge que cen-

tripète. Lomé est, en particulier, un cas typique de peuplement dominant des quartiers périphériques par des urbains stabilisés capables, après une épreuve d'obstacles longue et semée d'embûches, d'accéder au "chez".

Il est pratiquement impossible de mener des recherches sur ce type de mobilité en recourant aux concepts classiques de famille et de résidence. On constate, en effet, que les rapports familiaux et sociaux les plus denses sont généralement entretenus hors du lieu réunissant tous les attributs habituels de la résidence. Il est courant d'invoquer, pour expliquer ce décalage, "l'instabilité" résidentielle des populations urbaines dans les villes du Tiers-Monde. Cette "instabilité" que ne saisissent pratiquement jamais les recensements et les grandes enquêtes est pourtant au coeur des mécanismes de reproduction sociale. Au centre du débat, l'on trouve la définition de notions apparemment banales comme la famille et la résidence. Les biographies recueillies à Accra et Lomé illustrent assez bien ce débat.

M.K., littéralement piégé pendant une quinzaine d'années à Accra dans des apprentissages qui ne débouchent jamais, va évoluer pendant cette période entre plusieurs résidences dont aucune ne peut être considérée comme principale; dépendant de ses patrons successifs, on le retrouve aussi épisodiquement locataire dans un autre quartier et hébergé chez un oncle maternel dans un troisième quartier. L'instabilité résidentielle renvoie directement, dans ce cas, à la précarité de la situation professionnelle.

Mae K.A. vit à Accra d'une double activité de couturière et de commerçante. Sa vie s'organise autour de trois pôles résidentiels:

- son mari lui a loué une maison dans le quartier Labadi au sud-est de la ville. Elle y vit avec ses huit enfants et deux enfants d'une co-épouse;
- le mari, propriétaire de véhicules de transport, vit dans la banlieue nord d'Accra;
- K.A. fait de fréquentes visites à sa mère, installée à Lomé, pour ses activités commerciales.

On a là un bon exemple de système résidentiel distendu (cf.p.19) correspondant bien, dans cette région d'Afrique, à l'autonomie économique des femmes, même mariées.

A.M., installé à Accra depuis plus de vingt ans au moment de l'enquête, a effectué un véritable tour de ville dans le cadre de stratégies diversifiées mais tendant toutes vers un objectif de promotion sociale. Il en résulte un "espace de vie" particulièrement complexe incluant, outre deux

installations à Accra dans des quartiers différents, un pôle loméen (fils scolarisé) et un pôle villageois.

Dans la plupart des situations rencontrées, la structure familiale reste, en milieu urbain, le lieu de solidarité et de dépendance et il n'est guère concevable de réduire la famille au "ménage". Ces relations de solidarité et de dépendance ne répondent pas, loin de là, qu'à des nécessités de survie; elles ont aussi pour objectifs la production coordonnée de revenus, voire l'épargne et même l'accumulation. Le recyclage des revenus salariaux dans le secteur "informel" passe par de tels canaux dont la généralisation disqualifie les approches dualistes de l'économie urbaine.

En élargissant le propos à d'autres sites en Afrique, il a été possible de distinguer trois grandes catégories de familles urbaines⁽¹⁾:

- la famille élémentaire simple (monogamique) ou composée (polygamique) qui a toutes les caractéristiques du ménage à l'européenne mais n'existe que rarement telle quelle en Afrique Noire;

- la famille élargie qui est constituée de plusieurs familles élémentaires auxquelles viennent parfois s'adjoindre des collatéraux; c'est incontestablement le type le plus souvent rencontré;

- la famille étendue, proche du segment de lignage villageois, qui peut se retrouver en milieu urbain avec sa structure pyramidale hiérarchisée en fonction de l'âge et du statut généalogique.

A ces grands types, il faut bien entendu ajouter les "électrons libres" exclus de tous les réseaux sociaux (ils sont plus rares qu'on l'imagine généralement) et le type de famille matricentrique, produit du relâchement des liens conjugaux et de l'indépendance économique conquise par certaines femmes.

D'une manière générale, il faut se garder d'assimiler les changements familiaux consécutifs à l'urbanisation à une évolution de type linéaire (de la famille étendue à la famille élémentaire); on a plutôt affaire à des

¹LE BRIS, E. et alii, 1985, op.cit.

phases successives de décomposition/recomposition et la coïncidence est loin d'être parfaite entre segmentation familiale et segmentation résidentielle.

C'est à partir de ce constat qu'a été proposé la notion de "système résidentiel" défini comme "ensemble articulé de lieux de résidence des membres d'une famille étendue ou élargie"⁽¹⁾. L'exemple de Mme K.A. (cf. plus haut) montre bien que la mobilité apparente du logement peut masquer la grande stabilité du système résidentiel; d'autres exemples permettraient d'illustrer l'opposition entre l'étendue du système résidentiel et l'apparente solitude de la résidence isolée. Là aussi, plusieurs types ont été distingués:

- le système résidentiel contigu est défini par l'unicité ou la mitoyenneté des parcelles habitées. Ce système, bien illustré par le cas de la communauté W.A. du quartier Ablogamé de Lomé⁽²⁾, peut correspondre aux familles élargies des anciens propriétaires du sol urbain. Il peut aussi être le résultat d'un mouvement de recomposition familiale et résidentielle dans des groupes plus récemment urbanisés. On remarquera que ce type de système résiste souvent difficilement à la diversification croissante des statuts économiques des résidents;

- le système résidentiel groupé s'étend à l'échelle d'un quartier ou d'un groupe de quartiers voisins;

- le système résidentiel distendu se définit par une dispersion à l'échelle de la ville toute entière, de plusieurs villes ou d'une ville et de villages. Le cas de Mme K.A. montre bien, dans ce dernier cas, le caractère non aléatoire du processus de segmentation résidentielle.

Qu'il s'agisse de mouvements vers l'urbain ou de cheminement dans l'urbain, la mobilité humaine s'organise autour de déterminants très divers, économiques,

¹LE BRIS, E. et alii, 1985, op.cit.

²LE BRIS et alii, Stratégies, résidence, parenté dans les villes africaines, à paraître en 1986 aux Editions L'Harmattan.

sociologiques, culturels, politiques. Ces déterminants jouent de manière combinée dans des contextes souvent différents les uns des autres et tout a priori privilégiant tel ou tel déterminant conduit souvent à des impasses théoriques. Ainsi, à Lomé, sans nier l'importance des déterminants économiques (revenus, prix des matériaux de construction et du foncier...), on est amené à souligner le poids des déterminants sociologiques et culturels dans les pratiques d'appropriation et de consommation de l'espace consécutives à une migration. Les politiques publiques mettent en jeu les différents déterminants de la mobilité et interviennent de manière décisive sur les modes de penser et d'organiser l'espace, en particulier par le biais de la généralisation du droit de propriété de type occidental. Seules sont envisagées, les politiques urbaines (les politiques de développement rural seront évoquées dans la 4^e partie). On peut éluder la question en insistant sur l'impuissance de l'Etat à contrôler l'afflux des néo-urbains, à réglementer l'accès au sol et à mettre en place une politique de l'habitat du grand nombre. Cette tentation peut paraître justifiée dans le cas de Lomé; c'est oublier que l'Etat dispose d'une arme ultime, la répression, dont il ne se prive pas d'user comme en témoigne le "déguerpissement" d'Akodessewa. L'Etat exerce également son contrôle par "l'entremise" d'un certain nombre d'intermédiaires locaux intervenant dans la production de l'espace habité et impulsant des modèles que légitiment et renforcent les interventions internationales (matériaux, modes d'habiter, systèmes de gestion urbaine...). Ces modèles sont peu à peu intériorisés (parcellaires orthogonal, tendance à la restriction de la taille des lots, figure du propriétaire, construction en dur...). L'urbanisme "moderne" et l'hygiénisme inspirent des politiques d'accès au sol urbain et au logement qui réagissent sur les processus de segmentation familiale en accélérant la segmentation résidentielle; ces tendances se trouvent renforcées par les difficultés économiques, particulièrement ressenties depuis cinq ans. On aurait tort cependant de considérer la partie comme jouée; la mobilité dans l'urbain et vers l'urbain change certes de nature sous l'effet de toutes ces interventions politiques mais elle continue d'obéir à des ressorts déroutants pour la puissance publique. On a vu, par exemple, que la segmentation résidentielle fortement encouragée, sinon imposée, ne débouche pas nécessairement sur une segmentation fami-

liale, une mobilité très forte continuant de se manifester à l'intérieur des systèmes résidentiels élargis et distendus.

IV- PRESSION D'EMIGRATION ET EVOLUTION DU MILIEU DE DEPART.

La discussion est depuis longtemps ouverte entre ceux qui considèrent que la migration enrichit le village (par allègement de la pression foncière et allocation de ressources) et ceux qui pensent qu'il y a, au contraire, appauvrissement en actifs, en argent et en produits. On peut ajouter, dans le cas du village de Vo Koutimé, qu'il y a rupture des équilibres essentiels au sein de la cellule productive et que, passé un certain seuil, l'exode a tendance à s'auto-entretenir.

La migration a d'abord des effets démographiques par ponction d'une partie importante de la population d'âge actif. Ce phénomène se lit très bien sur la pyramide des âges et apparaît, de manière encore plus saisissante, à la lecture du cahier d'imposition tenu par le chef de village:

Evolution du nombre de personnes imposées à Vo Koutimé (Togo)				
Années	1949	1969	1972	% 49/72
Quartiers				
Glopé	141	89	84	- 40
Glopé Atchasi	229	234	197	- 14
Soko	187	168	146	- 22
Atchandome	479	294	281	- 41
Kpota	263	201	152	- 42
Manissi	261	146	89	- 66
Total	1 560	1 132	949	- 39

Même si l'on tient compte des incertitudes d'un tel document, une perte de cette ampleur est significative d'une hémorragie grave. Plus de 40% des concessions recensées (rappelons que l'unité de peuplement regroupe 10000 habitants), présentent des déséquilibres dans la composition par sexe et par âge et près d'une sur six disparaîtra presque à coup sûr à la prochaine génération!

On assiste à un triple mouvement de féminisation, de vieillissement et de rajeunissement qui a des conséquences irréversibles sur l'organisation de la production. On peut logiquement considérer que la migration retarde l'âge du premier mariage, favorise l'instabilité matrimoniale et devrait donc réduire la fécondité. Rien n'est moins évident mais l'on ne dispose pas des données nécessaires pour trancher. Tout au plus peut-on avancer l'hypothèse d'une homogénéisation des comportements matrimoniaux entre la ville et la campagne où toutes sortes de difficultés (accès à la terre, mobilisation de l'argent nécessaire à la dot...) ont, sur ces comportements, des effets identiques à la migration.

Une chose est sûre en tous cas: les groupes familiaux ne comprennent plus un nombre suffisant de membres des deux sexes d'âges adéquats pour reproduire la cellule productive dans ses effectifs et ses proportions.

La migration joue effectivement comme facteur de désorganisation des activités productives. On sait que l'organisation collective du travail agricole dans le Sud-Est du Togo est, dans une large mesure un sujet d'histoire. L'entraide et l'utilisation des aides familiaux n'en constituent pas moins, encore aujourd'hui, un recours nécessaire en période de pointe. Les agriculteurs doivent, en effet, compter avec une forte irrégularité de la pluviométrie qui rend souvent très tendue l'exécution de certaines opérations comme les sarclages, les semis ou les récoltes. Les contractions saisonnières d'un marché local de travail encore régi par des règles traditionnelles jouent certainement un rôle important dans l'effet d'expulsion mais la migration, à son tour contribue à appauvrir et à désorganiser un marché du travail déjà peu élastique. Les femmes sont sans doute en mesure d'effectuer la plupart des travaux agricoles mais, dans bien des cas, elles ont tendance à privilégier, dans leur emploi du temps, les activités de commerce. Livrées à elles-mêmes, elles se retrouvent donc demandeuses sur le marché du travail salarié.

Les personnes âgées, de leur côté, sont amenées à prolonger leur vie active et les très jeunes enfants (moins de dix ans) interviennent de plus en plus fréquemment dans les travaux des champs. Ces évolutions ne vont pas précisément dans le sens d'un développement des aptitudes à l'innovation...

Sur le marché foncier, très tendu du fait des règles de dévolution et de la pression démographique, le phénomène migratoire ne semble pas avoir eu, malgré son ampleur, l'effet de déconcentration et d'assouplissement attendu. Il n'a pas été, en tous cas, un frein à l'émiettement.

La situation foncière a-t-elle provoqué ou accéléré le mouvement migratoire ? De nombreux auteurs pensent que non mais près de la moitié des migrants identifiés à Accra ne possédaient aucun droit foncier au village au moment de leur départ; parmi ceux qui avaient des terres, peu nombreux sont ceux qui les ont stérilisées (jachère ou palmeraie) et l'on constate que la famille très proche en reçoit presque toujours l'usufruit, généralement sans contrepartie. Pendant leur absence, enfin, les migrants ne sont que très rarement des agents actifs du marché foncier, la mobilité débouchant plutôt sur une consolidation des prérogatives foncières des anciens. La réponse à la question initiale n'est donc pas simple: si la faim de terre pousse au départ, elle n'en constitue certainement pas le seul motif; en revanche une région à ce point amputée de ses actifs se défend par le renforcement des pratiques foncières coutumières qui entrave les processus de dévolution et ne favorisent guère un déblocage du marché du travail du fait qu'il constitue un frein à la diffusion de nouveaux modèles de mise en valeur.

La migration n'est certes pas seule en cause dans la désorganisation du système agraire mais elle empêche à coup sûr de renverser la tendance à la généralisation des pratiques extensives. Relativement compatible (du moins à court terme) avec une économie de plantation, la mobilité et l'absentéisme des actifs se révèlent très rapidement catastrophiques dans le cadre d'une économie de culture vivrière à productivité décroissante.

La migration aggrave enfin la ponction en argent et en produits sur un milieu qui, précisément, offre des possibilités de plus en plus réduites de promotion économique. Même sans aucune qualification, les migrants peuvent espérer gagner en ville de huit à dix fois plus qu'au village; ils continuent de surcroît, dans bien des cas, à être "supportés" par leur communauté d'origine. La plupart d'entre eux sont, lors de leur

arrivée en ville, parfaitement incapables de subvenir à leurs besoins et il ne faut pas s'imaginer que les choses s'arrangent rapidement. A toutes les étapes de la vie professionnelle surviennent des situations précaires s'apparentant à un chômage plus ou moins déguisé. La seule phase d'apprentissage initiale dure 5 à 10 ans dans près de 60% des cas recensés à Accra (la durée normale d'un apprentissage varie entre deux et quatre ans). Le migrant ne perçoit alors aucun revenu et il doit, de surcroît, pour obtenir sa "libération", déboursier plusieurs dizaines de milliers de francs CFA en espèces et en nature. Ces charges non négligeables sont très souvent supportées par la famille restée au village et un rapide calcul fait à partir du résultat de mes enquêtes établit que les villageois sont amenés à déboursier pour les migrants au moins autant que ce que ceux-ci rapportent au village. On ne tient même pas compte, dans ce calcul, des coûts de formation de migrants scolarisés au village avant leur départ. La migration à partir du Sud-Est du Togo renforce bel et bien le blocage de la société de départ, l'effet d'expulsion finissant donc par s'auto-entretenir.

Il est bien difficile, dans ces conditions d'imaginer des politiques publiques de développement rural pertinentes. Que peuvent signifier des mesures de promotion technique et des efforts d'amélioration de la productivité dans des communautés en voie de déstructuration qui, paradoxalement, s'éloignent de plus en plus de ces référents "modernes". Ceux-ci, imposés au moins dans le discours à travers des réformes nationales, rejettent des régions comme le Sud-Est du Togo dans l'indignité de l'arriération, ce qui contribue, indirectement, à accélérer le départ des jeunes générations. Les mesures de crise réduisant théoriquement la capacité d'absorption des villes, ne parviennent guère à ralentir le mouvement et l'on peut même se demander si, par un détour pervers, elles ne contribuent pas à accroître la fécondité dans des régions rurales "marginales".

CONCLUSION

La mobilité humaine sur la côte d'Afrique entre Lagos et Abidjan est un champ d'étude incontournable, quel que soit le projet visé. Dans cette Afrique guinéenne aujourd'hui partagée entre cinq pays de tailles très

inégales, la mobilité est ancienne mais elle renvoie à des traditions profondément différentes selon les groupes: tradition de fuite pour les uns (c'est le cas des populations évoquées dans cet article), tradition plus positive pour les autres, qu'il s'agisse de guerriers ou de commerçants.

Les formes contemporaines de la mobilité empruntent sans doute à ces traditions mais elles ont des caractéristiques et des ressorts fondamentalement différents. L'exemple des migrations agricoles internes est significatif de cette rupture dans l'explication; il y a moins d'un siècle, les communautés ouatchi n'avaient pas complètement achevé la mise en place de leur peuplement et, ici et là, naissaient des hameaux, par segmentation simple et essaimage. Aujourd'hui, on observe, à travers des mouvements à très court rayon d'apparence anodine, d'importants phénomènes de déstructuration sociale qui peuvent se transformer en processus de prolétarianisation.

Le grand branle donné aux migrations de travail ne remonte guère à plus d'un demi-siècle mais il a pris, lui, une ampleur spatiale et numérique qui en fait un objet central d'étude. La migration est de plus en plus, en effet, à la charnière des deux principaux enjeux de l'Afrique contemporaine: mobiliser et contrôler l'espace et organiser le marché de la force de travail dans un contexte de durcissement politique et d'extrêmes difficultés économiques. Il n'est plus possible de l'aborder seulement en termes démographiques ou spatiaux et, s'agissant du Sud-Est du Togo, il est clair que l'on peut disposer des chiffres les plus fiables et ne rien comprendre aux relations complexes entre zones de départ et zones d'accueil, entre mobilité résidentielle et mobilité sociale. Cette contribution voudrait plus convaincre au plan méthodologique qu'apporter des données (certaines figurent dans les publications citées dans l'annexe 1).

Tous les problèmes sont loin d'être résolus à ce niveau et si l'on peut s'accorder sur la nécessité de privilégier l'approche par les filières et les stratégies d'acteurs, il n'est pas toujours aisé, ensuite, de dépasser le seul point de vue anthropologique.

On sera sensible, enfin, au mécanisme d'auto-entretien

de la migration qui semble s'être déclenché dans le Sud-Est du Togo, par appauvrissement et surtout par déstructuration des groupes ruraux. Ces mécanismes doivent, me semble-t-il, constituer à l'avenir un thème de recherche prioritaire, de même que les conditions dans lesquelles les politiques publiques (de développement rural et d'aménagement urbain) appréhendent les migrations et pèsent sur la mobilité humaine. On devrait chercher, en particulier, dans une ville comme Lomé, à mettre en corrélation les politiques d'accès au sol urbain et au logement et les processus de segmentation résidentielle et sociale.

ANNEXEBIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

LE BRIS, E. "Migration et production de l'espace dans le Sud-Est du Togo", in P.P.REY, ed., Capitalisme négrier Maspero, Paris, 1976, pp. 139-191.

LE BRIS, E. "Une politique de développement rural dans le Sud-Est du Togo: l'opération régénération des terres de barre", Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 2, 1977, pp. 171-198.

LE BRIS, E. et alii, Surcharge démographique et évolution agraire dans le Sud-Est du Togo, IDEP-PNUD, RPOP/5, 1977.

LE BRIS, E. "Migration and the Decline of a Densely Populated Rural Area: The Case of Vo-Koutime in South-East Togo", African Perspectives, 1978/1, pp.109-125.

LE BRIS, E. "Suppression démographique et évolution foncière: le cas du Sud-Est du Togo" African Perspectives, 1979/1, pp.107-125.

LE BRIS, E. "Nouveaux objectifs et nouvelles structures: la réorientation de la politique de développement rural au Togo", Paris, mars 1979, 14p. ronéo.

LE BRIS, E. "Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir des résultats d'enquêtes biographiques menées à Lomé et à Accra", Cahiers d'Etudes Africaines, XXI-1-3, 81-83, pp. 129-174.

LE BRIS, E. et alii, Stratégies, résidence, parenté dans les villes africaines, à paraître en 1986 aux Editions L'Harmattan.